

Burkina Faso

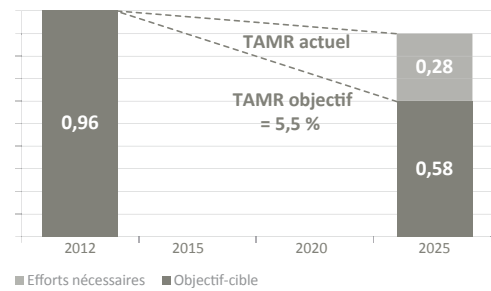
Date d'adhésion :
Juin 2011

Faits marquants

- Un réseau de journalistes en nutrition, dont les membres ont été formés ou sensibilisés à la nutrition, contribue au plaidoyer et à la visibilité des actions de nutrition et de sécurité alimentaire via l'information des populations et la communication pour le changement de comportement. Une caravane de presse a ainsi été organisée dans plusieurs régions en 2013 et 2014.
- Les programmes sensibles à la nutrition seront mieux pris en compte dans le cadre de la politique nationale de nutrition en cours de révision.
- Le Burkina Faso décentralise les responsabilités de la mise en œuvre des interventions spécifiques au niveau intermédiaire du système.

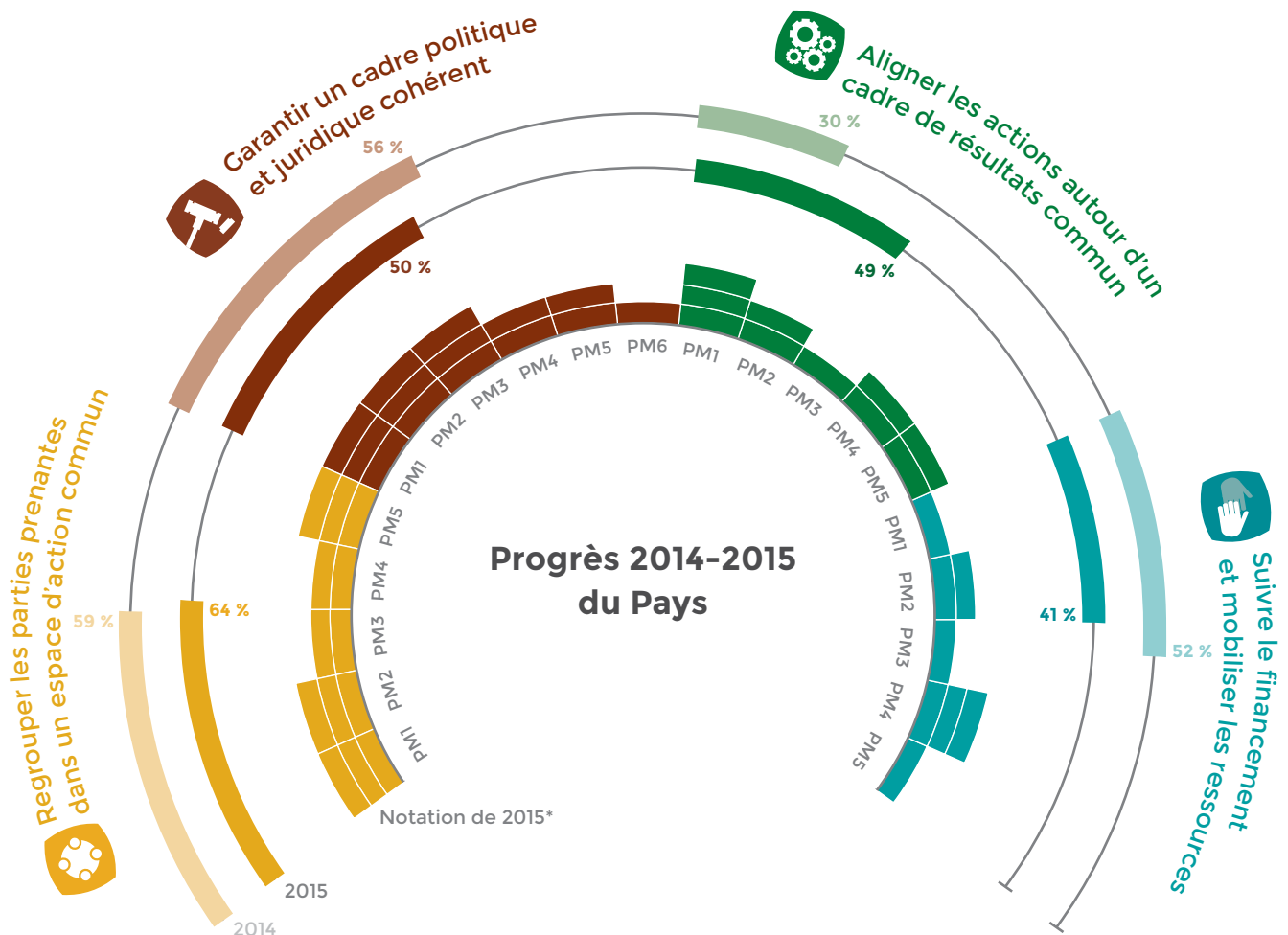
Objectif-cible de réduction du retard de croissance

Prévalence initiale: 32,9 % (U5 millions d'enfants souffrant de retard de croissance) Objectif de prévalence: 15,7 %



Retard de croissance des enfants de moins de cinq ans :	32,9 %
Faible poids à la naissance :	16,2 %
Allaitement exclusif des nourrissons de 0-5 mois :	47,2 %
Émaciation des enfants de moins de cinq ans :	10,9 %
Surpoids des enfants de moins de cinq ans :	-
Anémie des femmes entre 15-49 ans :	49,5 %

*Sources de données détaillées dans l'Annexe No 1.



*Voir page 29 pour davantage d'informations sur la notation de chaque indicateurs de progrès 2015



Le Conseil national de concertation en nutrition (CNCN) créé en 2008 est la plateforme multisectorielle (PMS) désignée. Rattachée au ministère de la Santé, elle inclut les ministères de l'agriculture et de la sécurité alimentaire, de l'Eau et de l'Assainissement, de l'Action sociale et de la Solidarité nationale et de l'Économie et des Finances, de l'éducation, **du commerce, de la promotion de la femme, de la recherche scientifique, des enseignements secondaire et supérieur. Elle comprend aussi la société civile, le milieu universitaire, et le secteur privé est représenté par la fédération des industries agroalimentaires et le groupement des transformateurs de produits oléagineux (huileries).**

Le réseau des Nations-Unies est en place, coordonné par UNICEF et un réseau des journalistes en nutrition est officiellement reconnu. Le réseau de la société civile pour la nutrition (RESONUT) attend des documents de reconnaissance officielle. En revanche, il n'y a ni coordinateur ni plan de travail commun aux donateurs.

Suite aux événements des 30 et 31 octobre derniers et la dissolution de l'Assemblée Nationale, les travaux sur la nutrition menés par le réseau des parlementaires ont été arrêtés.

L'initiative AGIR (Alliance pour la résilience) est pilotée par le Ministère de l'agriculture et prend en compte la nutrition à travers ses piliers 2 et 4.

Regrouper les parties prenantes dans un espace d'action commun



La politique de nutrition est en cours de révision pour mieux considérer la multisectorialité de la lutte contre la malnutrition. Le pays s'est engagé à finaliser son nouveau plan national multisectoriel de nutrition (2016-2020) et à évaluer les ressources financières nécessaires à sa mise en œuvre d'ici la fin de 2015. **Ceci devrait permettre de mieux responsabiliser les différents secteurs.**

Plusieurs plans stratégiques pluriannuels sectoriels incluent la nutrition, notamment ceux de : réduction de la pauvreté, développement économique, éducation, développement durable, agriculture, sécurité alimentaire et nutritionnelle, développement rural.

Garantir un cadre politique et juridique cohérent



Le cadre commun de résultats multisectoriel a été finalisé en juillet 2015, au cours d'un atelier de restitution relatif à la cartographie des interventions spécifiques et sensibles de nutrition, qui a réuni différents secteurs, les partenaires, la société civile et le secteur privé. Il doit encore être affiné avec les différents secteurs. La mise en œuvre des interventions spécifiques et/ou sensibles est dévolue aux responsables au niveau intermédiaire et périphérique du système.

protection sociale, de sécurité alimentaire, d'éducation, d'eau hygiène et assainissement et autres interventions sensibles seront mieux pris en compte dans la politique nationale révisée.

Le Burkina Faso prévoit également de renforcer le système de surveillance nutritionnelle existant avant la fin de 2015. **A cet effet, un projet pilote est appuyé par l'OMS pour intégrer d'autres indicateurs de nutrition dans le logiciel de collecte national et central. Plusieurs systèmes de suivi sectoriels existent mais les résultats ne sont pas mis en commun.**

Les interventions spécifiques de nutrition sont alignées sur la Politique Nationale de Nutrition. **Les programmes de**

Aligner les actions autour d'un cadre de résultats commun



Les fonds destinés à la nutrition, classés en « sous-comité » du budget national pour la santé maternelle et infantile, ne sont pas aisément traçables. La mise en œuvre du plan chiffré relève principalement du Ministère de la Santé avec l'appui d'autres ministères. Le décaissement des engagements financiers du gouvernement est rendu difficile par la lourdeur administrative et la conjoncture, alors que les fonds dédiés à la nutrition par les Partenaires relèvent souvent de l'urgence, rendant la planification pluriannuelle difficile.

La garantie de financements pour la mise en œuvre de différents plans en cours d'élaboration (plan stratégique, micro plan de lutte contre les carences en micronutriments...) n'est pas assurée, ni pour le plan de passage à l'échelle de l'ANJE qui est en cours de mise en œuvre. Un travail a commencé pour évaluer les financements publics et externes investis dans la nutrition depuis 2011, avec l'appui de l'UNICEF.

Suivre le financement et mobiliser les ressources